

645



# CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

## VEHICULES COMPLETS N3

Le soussigné, Mr Jean GAUQUELIN, certifie par la présente que le véhicule:

- 0.1 Marque (Raison sociale du constructeur) : RENAULT
- 0.2 Type : PRG3C
- Variante : CPZ42A
- Version : GATRE6G71M0NA281N00
- 0.2.1 Nom commercial : PREMIUM
- 0.4 Catégorie de véhicule : N3G
- 0.5 Nom et adresse du constructeur : RENAULT TRUCKS SAS  
99, route de Lyon  
69802 Saint-Priest – France
- 0.6 Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche
- 0.9 Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) : ---
- 0.10. Numéro d'identification du véhicule : VF624GPA000071198

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e1\*2007/46\*0161\*10 délivrée le : 2013-01-09 - et peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats Membres dans lesquels la conduite (côté de circulation) est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse

St Priest, 2013-08-22

<b>Performances environnementales</b>	
Niveau sonore:	70/157*2007/34
A l'arrêt	86 dB(A) à un régime de 1350 tr/min
En marche	80,3 dB(A)
Niveau des émissions d'échappement:	Euro V-G
Emissions d'échappement:	2005/55*2008/74G
Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:	
1. Procédure d'essai: Type	CO : 0,99 g/kWh
1 ou ESC	NOx : 1,163 g/kWh Particules : 0,001 g/kWh
Opacité de la fumée (ELR):	0,08 m <sup>-1</sup>
2. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO : 0,738 g/kWh NHMC : 0,014 g/kWh CH <sub>4</sub> : ---
Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :	NOx : 1,106 g/kWh THC : --- Particules : 0,020 g/kWh
<b>ERS</b>	0,65 m <sup>-1</sup> ECE R24-03
Réception selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :	
Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :	Non
Remarques:	---
N° CNIT (valable uniquement pour la France):	N3GRENTR326E110